



Autorisation parentale de soins en cas d'accident survenant à un licencié mineur du club

- - - - -

Cette fiche est indispensable afin d'autoriser le responsable du club de procéder à l'admission dans un établissement de soins, à l'hospitalisation, aux soins médicaux ou l'intervention chirurgicale nécessaire. Pour cela, merci de renseigner ci-après.

- - - - -

Je soussigné, Madame, Monsieur :

Demeurant :

Parent de l'enfant :

Né(e) le :

Numéro de téléphone du parent à prévenir en cas d'urgence :

Nom et numéro de téléphone d'une personne de votre famille ou ami :
(En cas d'indisponibilité des parents)

Autorise les membres du club de SOASUB de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'administration de soins médicaux, d'hospitalisation et d'anesthésie, dans le cadre du séjour de plongée. Je demande, en outre, d'en être informé le plus tôt possible.

Lu et approuvé

Fait à saint Ouen l'Aumône le

Signature du responsable légal de l'enfant :